
Pour diffusion immédiate

LE BAC BRUN POUR LES MATIÈRES COMPOSTABLES ARRIVE ENFIN DANS LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE!

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 20 octobre 2022 – La MRC des Jardins-de-Napierville et Compo-Haut-Richelieu inc. sont heureux d’annoncer la distribution des bacs bruns pour les matières compostables pour l’ensemble des 11 municipalités du territoire de la MRC à compter du début novembre.

L’arrivée du bac brun, nommé BRUN’O Lebac, est le premier pas vers le déploiement de la collecte de matières compostables qui commencera au cours de l’hiver 2023. Selon les données de RECYC-QUÉBEC, environ 50% des déchets typiquement mis dans les poubelles d’une famille sont des matières organiques (résidus alimentaires et résidus verts). En les collectant et en les traitant, elles seront recyclées en compost de qualité. Le traitement des matières organiques se fera en circuit court, au Centre de compostage régional situé à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le compost sera ensuite redistribué aux citoyens, aux municipalités, aux paysagistes et aux agriculteurs de la région.

« Grâce à BRUN’O Lebac et sa collecte des matières compostables, les citoyens de la MRC des Jardins-de-Napierville pourront réduire significativement l’enfouissement de leurs déchets. J’encourage fortement les citoyens à adopter le bac brun et à participer à la récupération de ces matières hautement valorisables. Nous contribuerons ainsi à la qualité de notre environnement sur plusieurs plans! » souligne M. Yves Boyer, préfet de la MRC des Jardins-de-Napierville et maire de Saint-Patrice-de-Sherrington.

Ce nouveau service sera implanté en 2 phases.

- La **Phase 1** vise les résidences unifamiliales et les immeubles de 5 logements et moins. La distribution des bacs se déroulera sur une période de 4 à 6 semaines, entre la fin octobre et le début décembre.

À la livraison, chaque bac BRUN’O contiendra un petit bac de cuisine (Minibac), qui deviendra un précieux allié lors de la préparation des repas pour les pelures et retailles de fruits et de légumes. À l’intérieur de ce petit bac se trouvera un feuillet de présentation expliquant la raison de la venue de BRUN’O Lebac.

Les citoyens doivent retirer Minibac dès l’arrivée de BRUN’O afin de ne pas l’oublier et qu’il se retrouve malencontreusement dans le camion lors de la première collecte.

Il est très important de ne pas commencer à nourrir BRUN'O dès son arrivée. Son alimentation pourra commencer environ une semaine avant la première collecte, prévue au cours de l'hiver 2023.

Les informations concernant la collecte de matières compostables (organiques) et la date de début seront précisées dans le *Guide de gestion des matières résiduelles* distribué en décembre.

- La **Phase 2** vise les multilogements (6 logements et plus). Les détails de cette phase seront annoncés ultérieurement.



Minibac et BRUN'O Lebac

Le site internet BRUNOLEBAC.CA fournit toute l'information sur le bac brun.

Nouvelle gestion des matières résiduelles dans la MRC des Jardins-de-Napierville

En avril dernier, la MRC des Jardins-de-Napierville a déclaré compétence exclusive pour la gestion intégrée des matières résiduelles pour l'ensemble des 11 municipalités de son territoire. Pour mener à bien cette nouvelle compétence, la MRC des Jardins-de-Napierville a conclu une entente avec la MRC du Haut-Richelieu pour une prestation de services par sa société d'économie mixte Compo-Haut-Richelieu inc. à compter du 1^{er} janvier 2023.

Pour de plus amples renseignements : mrcjardinsdenapierville.ca/environnement.

– 30 –

Sources : Cindy Rousselle
Responsable des communications
Compo-Haut-Richelieu inc.
cindy.rousselle@compo.qc.ca
514 222-1190

Isabelle Boucher
Coordonnatrice en environnement
MRC des Jardins-de-Napierville
i.boucher@mrcjdn.ca
450 454-0559 / 514 725-0559, poste 227